

RESIDENCE DU RUANDA.

TERRITOIRE D'ASTRIDA.

n° 403/Huiss.

. Objet

A ssignation Delvaulx



TRANSMIS en retour à Monsieur le
Greffier auprès du Tribunal de Iere
Instance, à Usumbura, l'assignation
à témoins, dûment signifiée à Monsieur
A. Delvaulx c/o S.H.U.N.

Astrida, le 21 février 1951

L'Huissier CH. LEES

S

Monsieur le Greffier auprès du Tribunal

de Iere Instance

de et à

U S U M B U R A .